



Rapport annuel 2018



Un avenir vert
pour nos légumes





T able des matières

Mot du président	4
Conseil d'administration	6
Équipe de la Fédération	7
Rapport d'activités	9
Recherche et développement	25
Syndicats régionaux et comités	39
Représentations	43
Statistiques	49

Mot du président

Bonjour à toutes et à tous!

Nous voilà rendus à la période des bilans après une saison bien remplie, caractérisée par une météo excessive, où la chaleur et la sécheresse ont eu des conséquences significatives sur les résultats de nos cultures. Rendements légèrement inférieurs aux moyennes dans les pois, besoins en irrigation exceptionnels pour les haricots cultivés sur sol sableux, surfaces laissées pour une qualité dégradée due aux excès de chaleur dans le maïs sucré, notamment. Voici autant d'exemples des impacts du climat de l'été 2018. Il ne fait nul doute que les changements climatiques y sont pour quelque chose et soulèvent des inquiétudes pour l'avenir. Nous devons tous ensemble, producteurs, transformateurs, chercheurs, Financière, adapter nos façons de faire et outils pour prendre en compte ces nouvelles réalités.

Sur un autre registre, plusieurs dossiers en lien avec les politiques et programmes agricoles nous ont passablement occupés au cours des derniers mois. Pensons ici aux démarches effectuées auprès des représentants du gouvernement fédéral pour consolider et améliorer le programme des travailleurs étrangers. Ou encore, aux représentations réalisées avec nos partenaires horticoles et l'Union pour sensibiliser les partis politiques provinciaux aux enjeux économiques d'une montée trop rapide du salaire minimum. Il s'agit ici d'un dossier délicat. Nous sommes les premiers à vouloir une amélioration des conditions de vie des familles à faibles revenus, mais cela ne doit pas se faire au détriment des exploitations horticoles qui, du jour au lendemain, ne peuvent capter du marché une rémunération adéquate pour couvrir une hausse rapide et importante de leur coût de production. À titre d'exemple, plus de 50 % du coût de production de la production de concombres de transformation est lié à la

main-d'œuvre. Des travailleurs, soulignons-le, qui viennent d'ailleurs, majoritairement du Guatemala ou du Mexique. Augmenter dans nos cultures le salaire minimum n'améliorerait donc pas, ou très peu, la situation des familles québécoises à faibles revenus.

La réglementation en matière de lutte phytosanitaire a aussi demandé beaucoup de temps de la part des élus et de l'équipe de la Fédération. Que cela soit l'entrée en vigueur des nouvelles règles du ministère québécois de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC) ou le processus de révision de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) pour plusieurs molécules, nous avons été présents et avons expliqué les enjeux de notre secteur. Il est d'ailleurs bon de souligner les efforts que nous, producteurs et transformateurs, faisons depuis plusieurs années en matière de recherche de moyens de lutte alternatifs pour diminuer le recours aux pesticides. Plusieurs ressources sont consacrées à divers projets, que je vous invite d'ailleurs à consulter dans la section recherche et développement du site Internet de notre Fédération. Pensons, par exemple, à l'utilisation des trichogrammes dans le maïs sucré, au développement d'un test pétale pour le Sclerotinia dans la production de haricot, ou encore, le recours à une culture-trappe contre la punaise Pentatomidae dans les pois. Et que dire du développement de la production biologique dans notre secteur? Plus de 85 % de croissance des superficies en cultures biologiques entre 2016 et 2018. Oui oui, 85%! On ne pourra pas dire que notre secteur ne fait pas son effort pour atteindre la cible du MAPAQ de doubler les superficies en production biologique d'ici 2025!

Pendant que les représentants de notre secteur consacraient toutes leurs énergies aux différents dossiers que je viens de vous décrire, en lien avec les règlements en matière de main-d'œuvre,

d'environnement ou de développement de pratiques plus écoresponsables, le gouvernement fédéral, de son côté, concluait en 2018 des accords de commerce international. Génial, direz-vous! Car nos légumes sont majoritairement exportés. Mais malheureusement, je me dois de vous répondre, pas si génial, non! Car voyez-vous, aucun de ces accords ne prévoit l'application d'une symétrie dans les normes. Ces molécules dangereuses pour la santé et l'environnement que l'ARLA proscrit au Canada? Eh bien! les produits importés sur nos marchés eux, peuvent avoir été produits avec. Les normes de logement et de rémunération adéquates pour les travailleurs, édictées par nos gouvernements et mises de l'avant sur les fermes horticoles québécoises? Vous en parlerez aux travailleurs de l'Inde ou de la Roumanie qui travaillent à la culture des concombres que vous retrouvez dans les marinades importées et vendues sur nos marchés à faible prix. Et que dire des haricots biologiques produits en Chine; premier pays pollueur de la planète, où 7 entreprises sur 10 ne respectaient pas les règles environnementales au début 2018 faut-il le rappeler, qui concurrencent nos légumes cultivés ici selon une certification rigoureuse et des exigences environnementales surveillées?

Il ne fait nul doute pour notre Fédération, pour l'Union, pour le Conseil canadien de l'horticulture, pour toutes les productrices et tous les producteurs que la nécessité d'une symétrie dans les normes est indispensable au succès des ententes de commerce. Si nous voulons des retombées économiques fructueuses, il faut que les règles du jeu soient équitables et que nos gouvernements soient conséquents avec leurs exigences, sinon ce sont les entreprises québécoises et canadiennes qui se font sortir des marchés. Pour moi, il s'agit d'un enjeu incontournable que nous travaillerons activement avec tous nos partenaires au cours des prochains mois.

Tout le travail accompli à ce jour, et celui à venir, sont rendus possibles grâce à nos outils collectifs de mise en marché. Basés sur des valeurs d'équité et de solidarité, ceux-ci nous donnent la capacité de nous organiser, de défendre nos intérêts et de négocier des conditions de production avantageuses. Ils sont aussi un formidable levier de développement, qui nous permet d'investir dans la recherche, la promotion et la diffusion d'information.

En terminant, notre directrice générale se joint à moi pour remercier tous les administrateurs de la Fédération, ceux des syndicats régionaux ainsi que les producteurs membres des comités de production. L'implication de toutes ces personnes, leur disponibilité, leur adhésion et leur confiance, contribuent à créer des échanges constructifs et favorisent les consensus lors de décisions.

Tous nos remerciements, aussi, aux deux vice-présidents, Daniel Pétrin et Hugues Landry, pour leur rigueur, leur complicité et leur grande disponibilité qui facilitent l'avancement des nombreux dossiers menés par la Fédération. Nous tenons également à remercier toute l'équipe de la Fédération, qui travaille avec un grand professionnalisme, sans compter son temps et ses efforts.

Merci!



Pascal Forest



Conseil d'administration



De gauche à droite : Daniel Pétrin (Centre-du-Québec), Pascal Forest (Laurentides/Lanaudière/Mauricie), Hugues Landry (St-Jean-Valleyfield), Werner Georg Schur (Centre-du-Québec), Gilles Audette (Biologique), Sébastien Bérard (Laurentides/Lanaudière/Mauricie) et Jessy Pelletier (St-Hyacinthe). Absents de la photo : Yvan Michon (St-Hyacinthe) et Marc-André Isabelle (St-Jean-Valleyfield).

Le conseil d'administration a le mandat de donner suite aux résolutions de l'assemblée générale annuelle ainsi que de réaliser le suivi des différents dossiers de la Fédération.

Entre le 1^{er} septembre 2017 et le 31 août 2018, le conseil d'administration s'est réuni à dix reprises, dont huit réunions régulières et deux réunions élargies aux administrateurs des syndicats régionaux et aux membres des comités de production. En plus des points rapportés dans le rapport d'activités, le conseil d'administration s'est

occupé des différents dossiers relatifs à l'administration générale de votre Fédération et du Plan conjoint, ainsi qu'à ceux reliés à la promotion, à la recherche, au développement, à la formation et à la classification des produits.

Afin d'assurer une représentativité au secteur de la production biologique, un poste dédié a été créé en 2015. C'est monsieur Gilles Audette qui a été nommé par ses pairs pour occuper ce poste au cours de la dernière année.

Équipe de la Fédération

La Fédération repose sur une équipe dévouée qui, au quotidien, donne suite aux décisions et orientations des instances de la Fédération. C'est cette équipe qui voit, en cours de saison, à répondre aux préoccupations des producteurs et s'assure que soient appliquées les modalités de la convention. Elle réalise aussi le suivi des différents projets en recherche, développement et promotion.



De gauche à droite : Amélie Fortin-Morin - agente aux communications, Judith Lupien - directrice générale, Carmen Garrett - technicienne administrative, Annie Girard - commis à l'administration et Myriam Gagnon - conseillère au développement et à la recherche.





Rapport d'activités

Conseil exécutif

Les membres du conseil exécutif ont tenu sept réunions en plus de plusieurs échanges téléphoniques. Le conseil exécutif s'est notamment occupé de l'administration des affaires courantes de la Fédération. Ainsi au cours de la dernière année, il a notamment négocié la nouvelle convention collective des employés de la Fédération.

En plus de superviser les négociations et l'application de la convention de mise en marché, les membres du conseil exécutif ont pris une part active au cours de la dernière année dans plusieurs dossiers, dont la révision des programmes fédéraux, les modifications réglementaires en matière de pesticides, les enjeux liés à la main-d'œuvre en agriculture et le soutien à la recherche et l'innovation.

Ils ont également assisté à plusieurs rencontres portant sur le développement de notre secteur, les politiques agricoles, la sécurité du revenu, ainsi qu'à différentes instances et tables de travail de l'UPA et du secteur horticole.

Assemblée

Les mandats annuels de la Fédération sont déterminés par l'assemblée générale annuelle (AGA) lors de la période des résolutions. Ces décisions sont prises par les producteurs délégués, qui sont désignés par et parmi les producteurs des syndicats régionaux. Lors de l'AGA du 13 décembre 2017, plus de 41 délégués et producteurs ont délibéré sur plusieurs sujets reliés au développement de la production ainsi qu'à la convention de mise en marché.

Comités de production

Au cours de la dernière année, en plus des membres du conseil d'administration de la Fédération, 31 producteurs ont œuvré au sein des six comités de production, dont un dédié à la production biologique afin de prendre en compte les besoins et réalités de ces producteurs. Les membres des comités de production ont participé à deux rencontres du conseil d'administration élargi et à celles de leur comité respectif. En plus des trois membres du conseil exécutif, 21 producteurs issus de comités de production ont agi comme négociateurs au sein des différentes tables de négociation. D'autre part, 13 producteurs ont accepté le mandat d'agent de grief.

Convention de mise en marché

La négociation de la convention de mise en marché occupe toujours une part importante des activités de la Fédération entre les mois de janvier et mars. En 2018, 16 rencontres auront été nécessaires pour atteindre des ententes dans les six tables de négociation; soit un peu plus que les dernières années. Les services de la firme Forest Lavoie Conseil inc. auront été retenus, conjointement par les acheteurs et la Fédération, afin de réaliser l'actualisation de l'observatoire économique. Cet outil permet de mettre à jour les données de rendements et de prix des cultures alternatives ainsi que d'indexer les coûts de production; le tout, selon une méthodologie convenue par les parties. L'observatoire permet au processus de négociation d'évoluer sur des bases communes, et de concentrer les discussions sur les enjeux de nos cultures. Afin de prendre en compte l'environnement économique de la production biologique, un module dédié à ce secteur est intégré à l'observatoire économique.

En 2018, le contexte économique nord-américain associé à des inventaires corrects ainsi qu'au prix des grains ont généré peu de mouvement dans les prix des pois, haricot et maïs sucré par rapport à 2017. Au-delà des prix, les marges dégagées par

ces légumes sont cependant restées compétitives et attractives pour les producteurs. Afin de garantir aux cultures un apport en eau adéquat, de nouvelles exigences en lien avec la prime à l'irrigation ont été introduites pour les pois et haricot. De plus, même s'ils sont toujours payés sur une base de volume brut, un plafond de 12 % de matières impropres à la transformation a été instauré cette année dans les pois. Similaire au plafond qui existe déjà dans le maïs sucré, cette mesure vise à prendre en compte, entre autres, certaines problématiques de mauvaises herbes rencontrées au cours des dernières années. La culture du haricot est demeurée, pour sa part, payée sur le volume net récolté.

Pour les productions biologiques, soulignons que la bonification du revenu varie maintenant par culture. Cette entente permet de prendre en compte les réalités distinctes des productions et de garantir un revenu compétitif aux producteurs.

Dans la production de concombre, les prix de toutes les classes ont augmenté de 5 %, afin de pouvoir couvrir la hausse des coûts de main-d'œuvre.



De gauche à droite : David Lussier (Spécialités Lassonde), Hugues Landry, Pascal Forest, Judith Lupien, Vincent Giasson (Spécialités Lassonde), Robert Deschamps (Bonduelle) et Daniel Pétrin.

Suivi de la production

La saison 2018 aura notamment été marquée par un climat sec et chaud. Ainsi, un certain nombre de superficies ont dû être laissées pour excès de chaleur. Malgré tout, les rendements des différentes cultures se sont maintenus sur la moyenne des cinq dernières années.

Tout au long de la saison, la Fédération tient à jour un rapport des superficies non récoltées et des causes. En 2018, la proportion de surfaces laissées aura été inférieure à 2017, sauf pour le maïs sucré.

Légumes	Pourcentage des superficies non récoltées	Principales causes
Pois	8,5 %	Excès de chaleur et sécheresse
Haricot	10 %	Excès de chaleur et mauvaises herbes
Maïs sucré	9,8 %	Excès de chaleur

Pour une troisième année, le suivi des opérations de récolte, coordonné par la Fédération, a été réalisé par le consortium formé de deux clubs-conseils, soit Agri Conseils Maska et PleineTerre. En 2018, 119 chantiers de récolte ont été inspectés tout au long de la saison. Les conditions climatiques ayant affecté significativement l'état des cultures, la moyenne des pertes à la récolte est supérieure à celle des dernières années.

Pour ce qui est de la vérification des opérations de classification de la qualité aux usines ainsi que des activités des cribles à concombres, le mandat a été confié à monsieur Bruno Lebois, consultant, qui possède une vaste expérience dans le domaine. En tout, c'est 18 visites des cribles qui ont été faites sur une période d'un peu plus de 34 jours.

Assurance récolte

Le programme d'assurance récolte étant un outil primordial dans nos cultures, la Fédération collabore régulièrement avec les représentants de La Financière agricole du Québec (FADQ) afin de s'assurer que le programme réponde aux besoins des producteurs. En cours de saison, plusieurs communications ont lieu notamment en regard de l'application du programme. Soulignons que la Fédération a déposé et obtenu deux prorogations de date de semis, soit une pour le haricot et une pour le maïs sucré, et deux demandes de prorogation de la date de récolte dans la production de maïs sucré. La dernière demande ayant été refusée, la date limite de récolte assurable pour cette culture a été le 12 octobre 2018.

Il importe de souligner l'excellente collaboration des représentants de la FADQ ainsi que le climat ouvert qui prévaut lors des discussions, ce qui ne peut qu'être bénéfique à tous et à la qualité du programme offert.

Production biologique

La saison 2018 représentait la troisième année de la production biologique pour Bonduelle. Ainsi, 24 fermes (+9 % vs 2017) dans les régions de la Montérégie et de Lanaudière ont produit, cette année, des pois, des haricots et du maïs sucré en régie biologique certifiée. Même si ces résultats sont intéressants, il reste encore plusieurs défis à relever en matière d'ajustement de régie de culture. Pour ce faire, la Fédération et Bonduelle sont partenaires de la Chaire de recherche en agriculture biologique du CETAB+ et mènent aussi certains projets de recherche avec d'autres centres.

Des représentants de la Fédération et des producteurs ont participé au Colloque annuel sur l'agriculture biologique organisé par le CETAB+ en février dernier.

Finalement, la Fédération délègue deux représentants à la Table de développement de l'agriculture biologique présidée par l'UPA et sur laquelle siègent les autres secteurs de production ainsi que tous les organismes liés au secteur biologique, dont la Filière biologique du Québec.

Recherche agronomique

La recherche agronomique est au cœur des actions de la Fédération. En collaboration avec nos partenaires du secteur et des centres de recherche, différents projets ont donc été réalisés au cours de la dernière année. Nous vous invitons à consulter le résumé de ces projets à la section « Recherche et Développement » du rapport annuel pour plus de détails sur ceux-ci.

Ces projets sont en lien avec le plan stratégique du secteur et des priorités de recherche qui ont été identifiées. Ce plan vise notamment :

- L'amélioration de la régie de culture afin d'optimiser les rendements et les modes de récolte
- La lutte aux ravageurs selon une approche de lutte intégrée et de réduction des pesticides
- L'amélioration des variétés en lien avec les besoins des transformateurs

C'est l'agronome à l'emploi de la Fédération qui coordonne la réalisation des projets, en collaboration avec les partenaires, et qui assure la diffusion des résultats via l'éventail d'outils de communication dont dispose la Fédération.





Stratégie phytosanitaire

La réglementation entourant l'usage de produits phytosanitaires aura demandé encore beaucoup de temps à l'équipe de la Fédération cette année. Ainsi, des démarches ont eu lieu avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC) et l'Ordre des agronomes (OAQ) afin de bien comprendre les nouvelles exigences de la réglementation provinciale et de discuter des enjeux de leur application dans notre secteur. Ce dernier consacre déjà depuis plusieurs années des efforts à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires, que cela soit par une meilleure biovigilance, que par le développement et le recours aux approches de lutte intégrée. Un registre des applications est de plus en vigueur depuis de nombreuses années dans nos cultures.

Au niveau fédéral, c'est la révision par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de certaines molécules qui a sollicité l'attention de la Fédération. La participation aux consultations de l'ARLA se fait en collaboration avec les secteurs horticoles québécois et canadiens. En effet, il importe de mettre en évidence, auprès de l'agence fédérale, les enjeux communs soulevés par les limitations d'usage ou l'abrogation de produits. Dans plusieurs cultures maraîchères, dont nos productions, aucune autre alternative n'existe pour certains ravageurs. L'industrie travaille activement à trouver de nouvelles solutions mais des périodes de transition sont nécessaires afin d'éviter de nuire au succès de certaines cultures. D'autant que bien souvent les produits importés que l'on retrouve sur les marchés ont pu utiliser ces molécules. L'UPA, les producteurs horticoles et notre Fédération militent d'ailleurs activement pour une symétrie des normes.

Communications

Encore une fois cette année, la communication et la promotion ont été placées au cœur des activités de la Fédération. Ces deux volets permettent de faire briller l'organisation et favorisent le sentiment d'appartenance entre ses différentes parties prenantes grâce, entre autres, aux nombreux échanges. Les valeurs de la Fédération se traduisent à travers ses principaux axes de communication, soit la valorisation du savoir-faire du producteur, l'achat local, la saine alimentation, le végétarisme et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

SITE INTERNET

Depuis janvier 2018, le site Internet de la Fédération a adopté une toute nouvelle allure; plus actuelle, épurée et mieux configurée. La navigation est maintenant plus intuitive et simplifiée. Depuis sa refonte, nous constatons d'ailleurs un nombre grandissant d'utilisateurs par mois, ainsi qu'un temps moyen passé sur les pages plus long. Vous pourrez trouver rapidement et facilement toute l'information dont vous avez besoin, n'hésitez pas à le consulter.

<https://www.legumes-transformation.qc.ca/>

RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis qu'elle a rejoint le réseau social Facebook, en 2015, la Fédération parvient à atteindre plus facilement des publics cibles convoités. D'un côté, le groupe Facebook privé « Producteurs de légumes de transformation » (195 membres) lui permet d'échanger avec ses producteurs, les intervenants du secteur et les partenaires. Puis de l'autre, la page Facebook publique « Légumes de transformation du Québec » (2 298 abonnés) lui permet principalement de rejoindre les consommateurs. Le contenu publié est adapté à chaque audience et est basé sur la stratégie de communication élaborée au cours de la dernière année.



TWITTER

À travers ses communications, la Fédération désire également rejoindre les acteurs économiques et politiques. À cet effet, le réseau social Twitter est privilégié. Son compte « Légumes transfo Qc » (121 abonnés) permet à la Fédération de se positionner comme un acteur clé de la filière des légumes de transformation. Des publications reflétant toujours nos axes de communication, portant par exemple sur l'état des cultures, l'achat local et les retombées économiques du secteur, sont régulièrement partagées. Depuis la création du compte en 2014, c'est 184 tweets qui ont été publiés par la Fédération.



BULLETIN LE CULTIVÉ

Le bulletin « Le Cultivé » demeure l'outil privilégié pour assurer la transmission efficace de l'actualité de la Fédération et du secteur des légumes de transformation. En respect d'une fréquence aux deux semaines, des mois de janvier à octobre, et d'une fréquence mensuelle, des mois de novembre et décembre, les lecteurs ont été tenus informés de toutes les nouveautés touchant l'organisation et la production. Le graphisme de cet outil connaîtra d'ailleurs un vent de fraîcheur en 2019. Nous vous rappelons que les bulletins sont disponibles de trois principales façons : via le site web de la Fédération dans la section « Publications », via le groupe Facebook privé dédié aux « Producteurs de légumes de transformation » ainsi que par courriel, acheminé aux abonnés, le vendredi après-midi.

Promotion

CAMPAGNE « FIERs DE CULTIVER VOS LÉGUMES »

La campagne « Fiers de cultiver vos légumes » a vu le jour en 2017, à la suite d'un concours lancé sur la page Facebook publique de la Fédération. Les utilisateurs de ce réseau social ont été invités à poser une question à nos producteurs concernant la culture des légumes de transformation et une vingtaine d'entre eux ont par la suite répondu personnellement aux internautes dans des capsules vidéo, diffusées sur la plateforme. Comme nous avons constaté un réel engouement de la part des consommateurs à joindre les producteurs et à engager une discussion sur la production de nos légumes, nous n'avons pu passer à côté de l'occasion de réaliser une deuxième phase à la campagne. Celle-ci, plus technique, visait à présenter les producteurs à l'œuvre lors des principales étapes de production. Ayant couvert les quatre légumes, cette phase de la campagne diffusée des mois de février à septembre 2018 fût encore très populaire auprès des consommateurs et partenaires. Vous pouvez d'ailleurs retrouver toutes les capsules sur la page Facebook « Légumes de transformation du Québec » dans la section « Vidéos » et sur le site Internet de la Fédération dans la section « Nos légumes / Fiers de cultiver vos légumes ».

À la suite de l'analyse des retombées très positives qu'ont eues les capsules, principalement sur le lien entre le producteur et le consommateur, la Fédération travaille présentement à une troisième phase de la campagne « Fiers de cultiver vos légumes ». Au cours de l'été et de l'automne 2018, nous avons rendu visite à des producteurs afin d'en connaître un peu plus sur leur équipe, leur famille, leur histoire et leur fierté d'exercer le métier de producteur agricole. Les témoignages et les photos tirées de ces rencontres seront diffusés sur le site Internet et les réseaux sociaux de la Fédération en 2019.



CONCOURS

Afin de contribuer à la promotion de la Fédération et de renforcer le lien avec le consommateur, plusieurs concours ont été partagés sur notre page Facebook publique. Pour avoir une chance de remporter un des prix variés offerts par notre organisation, tels que des accessoires de cuisine, des livres de recettes ou encore certains de nos produits, comme des cornichons, les utilisateurs doivent participer, généralement par le biais d'un commentaire ou d'un partage à partir de la publication du concours. En 2018, c'est six concours qui ont été conçus spécialement pour les consommateurs. Ceux-ci nous ont permis de générer davantage d'interactions sur notre page Facebook publique ainsi que d'augmenter notre portée en atteignant de nouveaux utilisateurs qui ne nous suivaient pas nécessairement auparavant.



Récolte-Don!

PROGRAMME RÉCOLTE-DON!

En 2018, on célèbre les 5 ans du Programme Récolte-Don! Cette belle initiative de la Fédération, Bonduelle Amériques et le réseau Les Banques alimentaires du Québec permet de nourrir sainement, tout au long de l'année, des milliers de Québécois vivant quotidiennement avec la faim. Ensemble, les trois partenaires se sont assurés de faire briller le Programme, sur les réseaux sociaux et à travers diverses communications. Grâce aux 44 généreux producteurs donateurs de la Fédération, c'est 91 699 livres de pois, haricot et maïs sucré qui ont gracieusement été transformés par Bonduelle Amériques et remis aux bénéficiaires des Banques alimentaires du Québec, au cours de la saison 2018-2019. À la somme des cinq dernières années, c'est 513 624 livres de légumes transformés qui ont été récoltés et remis aux Québécois dans le besoin. Nous sommes très reconnaissants envers nos producteurs et partenaires. Merci pour votre implication!

Activités et événements

RÉUNION ESTIVALE

Chaque année, une rencontre estivale réunit les administrateurs de tous les syndicats régionaux ainsi que l'équipe de la Fédération afin de faire le point sur la saison dans une ambiance conviviale. Le mardi 4 septembre 2018, ceux-ci se sont réunis au Club de golf de Drummondville. En avant-midi, le groupe a eu l'occasion d'échanger sur les dossiers d'actualité liés à la production, tandis qu'en après-midi, les participants ont été accueillis à la ferme « Les cultures de chez nous » pour assister à la récolte et à la transformation de poireaux. La journée s'est finalement conclue avec un sympathique 5 à 7 chez le vice-président de la Fédération, monsieur Daniel Pétrin.

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Le dimanche 9 septembre dernier, la Fédération a tenu un kiosque d'information et de dégustation sur la Ferme JN Beauchemin & Fils, à St-Ours, dans le cadre de la 16^e édition des Portes ouvertes sur les fermes du Québec.



Sous cette magnifique journée fraîche et ensoleillée, près de 5 000 personnes ont visité la ferme laitière, échangé avec nos producteurs et participé aux nombreuses activités proposées sur le site. Pour la Fédération, il s'agit d'un événement permettant notamment de faire connaître nos marques et la qualité nutritive de nos légumes. Cette année, grâce à la contribution de Bonduelle et de l'entreprise Les Aliments Whyte's, nous avons remis près de 2 400 conserves Del Monte aux participants et fait déguster des cornichons Strub's Pickles. Ce sont les visiteurs intéressés et les producteurs bénévoles généreux qui ont fait de cette journée une franche réussite!





Filière des légumes de transformation

Au cours de la dernière année, la Fédération a participé à trois rencontres de la Table filière des légumes de transformation, à deux réunions de son exécutif et à trois réunions de ses comités. Les travaux de la Filière ont porté principalement sur le suivi des projets en lien avec le plan stratégique du secteur. Ce plan stratégique, sur le thème « Renouveler la croissance de l'industrie québécoise des légumes de transformation », déposé en décembre 2015, identifie les cinq orientations d'interventions suivantes :

- La consolidation des parts de marché sur les marchés desservis par le Québec;
- L'augmentation de la compétitivité, de la concurrence et de l'innovation des produits québécois afin de répondre aux attentes et préoccupations des consommateurs et clientèles;
- L'optimisation des retombées du partenariat stratégique développé par les acteurs de la filière des légumes de transformation;
- Améliorer le bilan environnemental de la chaîne de valeur des produits;
- Assurer efficacement l'accès à de la main-d'œuvre étrangère, tant pour les entreprises de production que de transformation.

En plus de présider le comité « Concombre », la Fédération siège également aux comités « Mise en marché » et « Innovation » de la Table filière des légumes de transformation. La directrice de la Fédération est aussi la vice-présidente de la Table filière.

Vigie et réseautage

Depuis plusieurs années, la Fédération collabore avec les représentants du secteur horticole québécois. Au cours de la dernière année, la Fédération a participé à cinq rencontres de la Table horticole présidée par monsieur Marcel Groleau et qui regroupe tous les groupes horticoles, plus des représentants gouvernementaux et de la distribution. En 2018, la Fédération est aussi redevenue membre du Conseil canadien de l'horticulture (CCH) afin de prendre une part active aux travaux en lien avec des enjeux nationaux, tels que les révisions d'homologations de produits phytosanitaires, les programmes de main-d'œuvre agricole et le soutien au revenu.

Les démarches se sont également poursuivies en 2018 pour tisser et maintenir des liens avec différents intervenants du secteur des légumes de transformation en Amérique du Nord. La Fédération a ainsi participé, en janvier 2018, à la conférence annuelle de nos homologues ontariens. Nous sommes aussi membres de la Midwest Food Processors Association (MWFPA) qui regroupe tous les transformateurs et organismes de producteurs du Midwest américain.

Afin de maintenir ses liens et ses connaissances des enjeux du secteur de la transformation, la Fédération participe aussi annuellement, en novembre, à l'Événement marketing organisé par le CTAQ, tout comme nous assistons en mars au Congrès annuel de cette organisation dont nous sommes membres.

Tables de l'UPA et différents comités

La Fédération participe aussi activement aux consultations de l'Union, ainsi qu'à différentes tables de travail. Cette contribution aux instances de l'UPA est importante, car elle permet de faire connaître les réalités de notre secteur et de défendre les préoccupations de nos producteurs. Lors de ces rencontres, nous profitons aussi des expériences et des expertises des autres groupes spécialisés, en plus de conclure des alliances dans le cadre de certains dossiers.





Bio



Recherche
et développement

Amélioration de la régie de culture et développement d'une stratégie de récolte dans la production d'edamame

- POUR QUI** Les producteurs et les transformateurs intéressés à produire de l'edamame
- PAR QUI** Par le CÉROM, en collaboration avec Bonduelle Amériques, Cintech et la Fédération
- OÙ** À la station de recherche du CÉROM à St-Mathieu-de-Beloil
- QUAND** Toute la saison de production
- POURQUOI**
- ✓ Évaluer l'effet du taux de semis sur les rendements, la qualité et les maladies.
 - ✓ Identifier le stade optimal de récolte (qualité et rendement).
 - ✓ Développer un ou plusieurs critères mesurables rapidement pour le déclenchement de la récolte.
 - ✓ Définir les critères de caractérisation de la qualité du produit.
- COMMENT**
- ✓ En comparant 3 cultivars sous 3 densités de semis (150 000-200 000-275 000 plants/ha) pour un rendement et une qualité de produit optimale.
 - ✓ En déclenchant la récolte selon 4 critères: taux de sucre, % d'humidité, ratio grain/gousse et tendreté.
 - ✓ En développant une grille de caractérisation du goût et de l'apparence du produit.

LA PETITE HISTOIRE

L'edamame, une fève de soya verte riche en protéine, est de plus en plus présent sur les marchés du Québec. Les produits surgelés présentement offerts proviennent en majorité d'Asie et un peu de l'Ontario. Actuellement, la production d'edamame est peu répandue et est confrontée à des limites techniques diverses. Nous en apprenons chaque année sur la régie de culture de ce produit. Ainsi, nos connaissances augmentent sur son stade optimal de récolte, son taux de semis et quelle méthode devrait être retenue pour mesurer sa maturité afin de déterminer le moment opportun de récolte. Ce projet vise donc à préciser différents paramètres de la régie de culture afin de permettre le développement de cette culture au Québec.

2018 EN BREF

Plusieurs tendances ont été observées en 2018. Entre autres, la date de récolte est différente selon le cultivar, les rendements varient selon les cultivars et les taux de semis, le déclenchement de la récolte change avec les cultivars et parmi ceux-ci, quelques-uns se démarquent par leur apparence et leur meilleur goût. Beer Friend produit de plus gros grains plus pâteux, alors que Karikachi, bien que plus tardif, donne de beaux et bons grains. OT 13-03, quant à lui, présente les grains les plus petits. Actuellement, l'humidité et le taux de sucre semblent être les meilleurs indicateurs pour identifier le moment de la récolte et le ratio grain/gousse semble aussi être une option à considérer. L'analyse des résultats de cette dernière année d'essais clarifiera cette tendance.

[Rapport disponible sur le site Internet](#)

PARTENAIRES



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



Piégeage du ver gris occidental du haricot (VGOH)



- POUR QUI** Les producteurs de haricot et maïs sucré
- PAR QUI** Par la Fédération, en collaboration avec le RAP
- OÙ** Sur 2 sites de la Montérégie-Est
- QUAND** Une fois par semaine, du 6 juin au 1^{er} septembre
- POURQUOI**
- ✓ Connaître le cycle du papillon, son arrivée et son évolution.
 - ✓ Réagir s'il y a infestation.
- COMMENT**
- ✓ En suivant la migration du papillon.
 - ✓ En documentant la fréquence de sa présence et ses dommages.
 - ✓ En identifiant le seuil critique causant des dommages économiques.

LA PETITE HISTOIRE

Il existe un réseau de dépistage, mis en place par le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) depuis 2009. Ce réseau permet d'approfondir les connaissances sur le ver gris occidental du haricot (VGOH) et d'identifier sa répartition au Québec. La FQPFLT, depuis 2011, installe 2 pièges chez des producteurs en Montérégie et en fait le relevé hebdomadaire. Ces pièges sont installés en périphérie de champs de haricot et le nombre de papillons comptabilisé est transmis au RAP.

La larve du VGOH s'attaque principalement aux productions de maïs sucré et de haricot. Bien qu'elle se nourrisse principalement du feuillage, elle se loge également dans les épis de maïs et les gousses de haricot. Elle occasionne alors des dommages en rendant les légumes affectés, impropres à la transformation. Sa présence est en augmentation depuis 2009, notamment en Montérégie-Est et Ouest, de même que dans la région de Lanaudière où les infestations sont les plus importantes.

2018 EN BREF

Une hausse importante du nombre de captures dans le maïs grain a été observée cette année, en Montérégie-Ouest, entre autres. Par contre, il n'y a pas eu de traitement effectué à la suite des dépistages recommandés dans les quelques champs infestés. Dans le haricot, aucun dépistage n'a été effectué et il n'y a pas eu de dommages constatés.

Plus d'information sur les captures annuelles est disponible sur le site Internet du RAP, au www.agrireseau.net/rap

Vous trouverez aussi une carte interactive de l'évolution des captures de la saison 2018 pour le Québec, l'Ontario et le Michigan en cliquant sur le lien [suivant](#).

PARTENAIRES

Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Canada

Québec

Développement d'un test pétale pour la détection de *Sclerotinia sclerotiorum* en production de haricot de transformation

- POUR QUI** Les producteurs de haricot
- PAR QUI** Par Phytodata, en collaboration avec Bonduelle Amériques et la Fédération
- OÙ** Sur 10 sites, dans Lanaudière
- QUAND** Toute la saison de production
- POURQUOI**
- ✓ Déterminer la relation entre la présence de *S. sclerotiorum* et le développement de la maladie sur le rendement et la qualité du produit.
 - ✓ Définir une fenêtre optimale pour l'application de fongicides.
- COMMENT**
- ✓ En échantillonnant des pétales qui seront analysés par pétri (test pétale) et détection moléculaire.
 - ✓ En évaluant la sévérité des symptômes et le développement de la maladie.

LA PETITE HISTOIRE

Sclerotinia sclerotiorum est un champignon pathogène d'importance économique responsable de la pourriture blanche. La période de floraison du haricot est une période critique pour le contrôle adéquat de *Sclerotinia*. Il existe actuellement une trousse permettant de vérifier la présence de *S. sclerotiorum* sur les pétales des fleurs. Cette trousse pétale repose sur l'utilisation d'un milieu de culture et son délai de réponse peut dépasser 5 jours, ce qui réduit considérablement son utilité au champ. D'autre part, des marqueurs moléculaires destinés à la détection de *S. sclerotiorum* existent et pourraient représenter une alternative rapide et précise à la trousse pétale. Ce projet vise donc à adapter et valider un test de détection moléculaire permettant de caractériser et de quantifier l'inoculum de *Sclerotinia sclerotiorum* sur les pétales de haricot, afin de cibler plus adéquatement les traitements fongiques. À terme, ce projet vise un meilleur contrôle des maladies causées par *S. sclerotiorum* et conséquemment une diminution des pertes de rendement en réduisant l'utilisation des pesticides.

2018 EN BREF

Les résultats préliminaires obtenus suggèrent qu'il est possible de détecter la présence de *S. sclerotiorum* avec les méthodes PCR avant d'en faire la détection à l'aide de l'approche par pétri. Ainsi, les premiers pétales contaminés ont été détectés par PCR une semaine plus tôt que ceux sur pétri. Cette tendance est validée et les résultats confirment l'hypothèse selon laquelle les tests PCR permettront de déceler les infections plus tôt et permettront un contrôle de la maladie au moment opportun, pour une utilisation optimale des fongicides. Toutefois, la validation de l'appareil « quick test au champ » reste à faire. Les pétales peuvent actuellement être envoyés au labo et la présence de *S. sclerotiorum* validée en 4 heures environ.

© Photo B. Salas

PARTENAIRES



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



Améliorer la surveillance phytosanitaire québécoise par le déploiement de réseaux de capteurs de spores sentinelles

- POUR QUI** Les producteurs de haricot
- PAR QUI** Par Phytodata, en collaboration avec Bonduelle Amériques et la Fédération
- OÙ** Sur 10 sites, dans Lanaudière
- QUAND** Toute la saison de production
- POURQUOI**
- ✓ Documenter, préciser les conditions d'utilisation et répertorier les seuils d'interventions liées aux concentrations de spores.
 - ✓ Identifier les obstacles liés à l'implantation de réseaux de capteurs de spores.
- COMMENT**
- ✓ En installant des capteurs de spores dans 10 sites à risque de développement de la maladie *Sclerotinia*.
 - ✓ En faisant le relevé des capteurs et le décompte des spores présentes.

LA PETITE HISTOIRE

La dissémination aérienne est l'un des mécanismes de propagation utilisés par les champignons phytopathogènes pour atteindre les plantes sensibles dans le même champ ou dans un champ voisin. Cette dispersion de courte distance s'avère être un facteur déterminant influençant le développement de maladies à importance économique comme l'est *Sclerotinia* dans le haricot.

L'utilisation de capteurs de spores indique s'il y a présence ou non de spores dans l'air de même que l'évolution du nombre de spores de champignons pathogènes tout au long de la saison. Cette technique utilisée dans d'autres cultures permet actuellement une réduction de l'utilisation des fongicides, entre autres, dans l'oignon et la pomme de terre. Ainsi, l'utilisation de capteurs de spores permettrait de cibler le moment opportun pour l'application de fongicides, selon le niveau de spores comptabilisées.

Ce projet, à visée plus large, permettra d'acquérir les connaissances manquantes nécessaires à la standardisation de l'utilisation des capteurs de spores dans un contexte de changements climatiques. Un cahier de charge sera développé et ce dernier orientera la possible implantation de réseaux de capteurs de spores dans différentes cultures comme la fraise, le blé et la vigne, en plus du haricot.

2018 EN BREF

Les capteurs de spores attrapent les spores présentes dans l'air et celles-ci se collent sur de fines lamelles prévues à cet effet. Le nombre de spores présentes est, par la suite, évalué au laboratoire afin de les dénombrer et de valider leur évolution tout au long de la saison. Pour 2017 et 2018, les décomptes de la quantité de spores démontrent qu'il y a eu peu de variation pendant l'été. On observe peu ou pas d'ascospores en début de saison, puis ensuite, une hausse des spores captées est notable en cours de saison. Toutefois, cette hausse tend à se maintenir. De plus, les infections secondaires par les fleurs infectées ne sont pas recueillies par les capteurs. Ainsi, cette tendance permet d'initier les traitements fongicides en début de saison. Par contre, comme le nombre de spores demeure élevé le reste de la saison, il est difficile d'identifier d'autre seuil décisif de traitement puisqu'on ne dénote pas d'écarts marqués.

PARTENAIRES

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



Développement d'une stratégie de désherbage dans le pois biologique

POUR QUI	Les producteurs de pois biologique
PAR QUI	Le CETAB + en collaboration avec Bonduelle Amériques et la Fédération
OÙ	3 sites dans Lanaudière, 3 sites en Montérégie-Ouest
QUAND	Aux 7 à 10 jours du semis à la récolte
POURQUOI	<ul style="list-style-type: none">✓ Développer une stratégie de désherbage.✓ Limiter les impacts négatifs sur les populations de pois.
COMMENT	<ul style="list-style-type: none">✓ En mesurant les populations de pois et de moutarde avant et après le désherbage.

LA PETITE HISTOIRE

Les mauvaises herbes représentent le plus grand défi à relever dans la production de légumes de transformation biologiques. La moutarde, parmi plusieurs mauvaises herbes comme la morelle ou le laiteron, cause du fil à retordre aux producteurs biologiques. Celle-ci, en plus d'être difficile à arracher avec les outils de désherbage, à cause de ses racines profondes, est un allergène et ne doit pas entrer en contact avec les pois. Puisque le désherbage se fait de façon agressive pour assurer un contrôle adéquat, il est important d'évaluer si le désherbage s'avère efficace pour contrôler les adventices, sans trop causer de dommages à la population de pois. Ce projet permet donc d'évaluer l'impact du désherbage mécanique sur les densités de pois, ainsi que de valider quels outils semblent effectuer une meilleure destruction des mauvaises herbes, dont la moutarde.

2018 EN BREF

La saison 2018 a été très sèche et très chaude pour la production de pois. Des suivis ont été réalisés dans des parcelles infestées à divers degrés par la moutarde, celle-ci ayant été jugée préoccupante. De un à plusieurs passages de houe ont été faits par les producteurs, puis, selon les équipements de chacun, le peigne a été passé sur certains sites.

Il est possible d'affirmer, pour la saison 2018, que la houe élimine jusqu'à 80 % des mauvaises herbes, dont la moutarde. La densité de départ de celle-ci est donc un élément fort important à mesurer puisqu'elle déterminera, en partie, le taux de réussite. De plus, il est aussi vrai de dire que le peigne est plus agressif que la houe. Toutefois, les résultats de cet essai soulèvent plusieurs questions, entre autres, sur la façon de qualifier et de définir l'agressivité du passage du peigne.

Également, un facteur primordial est la qualité de préparation du sol et du lit de semence. Il est indispensable de pouvoir semer précisément et de placer la semence au bon endroit. Le lit de semence doit être impeccable, uniforme et égal, afin d'assurer une germination des pois maximale. Ce travail permettra aux pois en croissance de compétitionner les mauvaises herbes. Il ne doit pas y avoir de zone massée sous le lit de semence car la houe double doit pénétrer assez profondément, pour mieux contrôler les mauvaises herbes à germination profonde.

Cette première année donne quelques pistes de solution mais il faudra mieux caractériser les limites de chacune des machines de désherbage pour trouver des réponses.

PARTENAIRES



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE

Chaire industrielle dans les collèges du
CRSNG en protection des cultures biologiques



Amélioration des taux de population dans le maïs sucré biologique

- POUR QUI** Les producteurs de maïs sucré biologique
- PAR QUI** Le CETAB+, en collaboration avec Bonduelle Amériques et la Fédération
- OÙ** 5 sites dans Lanaudière, 2 sites en Montérégie-Ouest
- QUAND** Deux fois par semaine, quelques jours après le semis jusqu'à la sortie des soies
- POURQUOI**
- ✓ Identifier quels facteurs peuvent faire varier les rendements.
 - ✓ Cibler les causes d'une levée inégale.
 - ✓ Identifier les problèmes d'insectes au semis.
- COMMENT**
- ✓ En mesurant les densités de population (10 à 20 sites/champ sur 17,5 pi).
 - ✓ En observant l'état des racines de chaque plant.
 - ✓ En notant la présence d'insectes autour des plants.

LA PETITE HISTOIRE

Les pertes de rendement en production de maïs sucré biologique sont de l'ordre de 15 % comparativement aux rendements de maïs conventionnel. Aussi, comprendre ce qui cause cette baisse est important pour les transformateurs et les producteurs. Le désherbage mécanique, les insectes ravageurs au semis, de même que le manque de vigueur des cultivars utilisés en régie biologique, sont des pistes de réponse sur lesquelles travailler afin d'améliorer le potentiel de production du maïs sucré biologique.

2018 EN BREF

La saison 2018, sèche et chaude, a favorisé une germination et une levée des grains de maïs assez inégale. Ce qui s'est traduit par une grande variation de stades de croissance, jusqu'à 3 feuilles d'écart, du plus petit au plus grand. Le climat, le manque de vigueur à la levée, les insectes ou le désherbage en explique peut-être la cause.

Les résultats de cette saison, obtenus lors des suivis effectués au champ, démontrent une baisse de population variant de 7 à 21 %, pour une moyenne de 17 %. Cette diminution est en partie explicable par le travail de désherbage effectué par les producteurs. Environ la moitié de ces pertes sont directement liées aux passages de peigne et de houe. Les plants ont pu être affectés, arrachés ou enterrés, ce qui a entraîné leur destruction. De plus, il semblerait que moins de 2 % de pertes seraient attribuables aux insectes, à la pourriture ou aux plantules entortillées qui ne peuvent émerger à la surface. De plus, une partie importante des pertes (50 %) demeure encore inexpiquée.

Le protocole devra être ajusté afin de pouvoir expliquer et comprendre les éléments demeurés sans réponse. Les essais se poursuivront en 2019.

© Photo N. Provost

PARTENAIRES



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE

Chaire industrielle dans les collèges du
CRSNG en protection des cultures biologiques



Utilisation à grande échelle des trichogrammes contre la pyrale du maïs (*Ostrinia nubilalis*) dans le maïs sucré frais et de transformation au Québec

- POUR QUI** Les producteurs de maïs sucré
- PAR QUI** Par l'IRDA, en collaboration avec Bonduelle Amériques et Spécialités Lassonde et la Fédération
- OÙ** Chez 6 producteurs en Montérégie-Est et Ouest
- QUAND** Toute la saison de production
- POURQUOI**
- ✓ Faire connaître la méthode auprès d'un plus grand nombre de producteurs.
 - ✓ Atteindre un total de 200 entreprises québécoises ou doubler les superficies actuelles.
 - ✓ Réduire l'utilisation d'insecticides et les indices de risque pour l'environnement (IRE) et la santé (IRS).
- COMMENT**
- ✓ En installant des trichocartes.
 - ✓ En faisant le dépistage pour estimer l'efficacité des trichogrammes et détecter la présence de larves de pyrale.
 - ✓ En observant 100 épis par champ pour évaluer les dommages occasionnés par la pyrale.

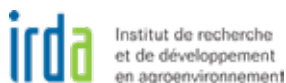
LA PETITE HISTOIRE

Au Québec, la pyrale du maïs, *Ostrinia nubilalis*, est le principal ravageur des cultures de maïs sucré frais et de transformation. Selon le type de maïs, de deux à cinq pulvérisations d'insecticides peuvent être nécessaires afin de maintenir les dommages sous des seuils acceptables. Depuis une vingtaine d'années, des producteurs ont recours à la lutte biologique pour protéger leurs champs de maïs sucré contre la pyrale. Cette lutte à la pyrale se fait par des parasitoïdes nommés trichogrammes. Ces derniers sont introduits au moyen de trichocartes installées sur les plants de maïs, au moment où a lieu la ponte de la pyrale du maïs. L'adoption de moyen de lutte intégrée à une plus grande échelle entraînera une réduction notable du nombre de pulvérisations d'insecticides dirigées contre la pyrale du maïs et des risques associés à leur utilisation, pour une meilleure protection de l'environnement et de la santé humaine.

2018 EN BREF

L'introduction de trichogrammes sur de grandes surfaces ne peut se faire sans une équipe de travailleurs efficaces. Les trichogrammes sont d'excellents agents de lutte biologique, toutefois, le temps de travail requis et les coûts associés aux trichogrammes représentent un frein pour l'implantation de cette technique à grande échelle. Le projet s'est terminé en 2018. L'application autrement qu'avec les trichocartes doit être envisagée de façon à permettre l'utilisation rentable et réaliste de cette technique.

PARTENAIRES



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



Évaluation de l'efficacité de quatre types de pièges automatisés pour le suivi de quatre ravageurs d'importance dans le maïs sucré

- POUR QUI** Les producteurs de maïs sucré
- PAR QUI** Par Phytodata, en collaboration avec Bonduelle Amériques et la Fédération
- OÙ** Un site en Montérégie-Ouest
- QUAND** Deux fois par semaine, de juin à la fin août
- POURQUOI**
- ✓ Vérifier l'efficacité de pièges automatisés afin d'améliorer la surveillance phytosanitaire de différents ravageurs (pyrale bivoltine, ver de l'épi, VGOH et légionnaire d'automne).
 - ✓ Comparer les différents types de pièges pour leur efficacité à capturer les ravageurs ciblés par rapport aux techniques existantes.
 - ✓ Évaluer la précision de l'identification des espèces visées par rapport aux comptages manuels.
 - ✓ Comparer le coût relié au suivi de chaque ravageur, préciser les conditions d'utilisation des pièges automatisés.
 - ✓ Développer un cahier des charges relatif à la mise en place de réseaux de surveillance.
- COMMENT**
- ✓ En inspectant de façon visuelle les captures de 3 pièges automatisés pour le piégeage de la pyrale du maïs, du VGOH et de la légionnaire d'automne.
 - ✓ En comparant le nombre de papillons capturés dans chaque piège automatisé avec les résultats du piégeage traditionnel avec phéromones.

LA PETITE HISTOIRE

Pour bon nombre de ravageurs, la gestion se fait lorsqu'un seuil de captures est atteint et cette spécification nécessite la vérification à l'aide de pièges, une à trois fois par semaine, selon l'espèce. Le déploiement d'un réseau automatisé de surveillance pour les ravageurs ciblés permettrait un suivi plus rapproché, donc une plus grande précision dans la détermination du moment optimal d'application, un meilleur contrôle des ravageurs et une diminution des coûts en main-d'œuvre reliés aux nombreux déplacements sur le terrain pour les relevés de piégeage.

2018 EN BREF

Lors de la saison 2018, 3 types de pièges automatisés ont été testés. Parmi ces 3 pièges, 2 prennent des photos de l'insecte à son entrée, alors que le troisième détecte le papillon qui pénètre dans le piège selon les vibrations émises par celui-ci. Chaque piège a sa particularité. Les observations de la saison 2018 sont les suivantes: Un piège surestime le nombre de papillons attrapés, un autre les sous-estime, puis, pour 2 d'entre eux, la qualité de l'identification de l'insecte capturé doit être améliorée. De plus, des pertes de signal ont occasionné l'arrêt de fonctionnement de certains pièges, ce qui en réduit l'efficacité de lecture. Des mises au point restent à faire pour fiabiliser l'utilisation des pièges automatisés, améliorer la connexion Internet et optimiser la reconnaissance de l'image pour une identification plus précise de l'insecte. La saison 2019 permettra de peaufiner ces détails. De plus, le ver de l'épi sera aussi ajouté à la liste des insectes piégés en 2019.

PARTENAIRES



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



Effet d'une culture-piège (tournesol) en bordure de champ de pois sur les populations de punaises

- POUR QUI** Les producteurs de pois
- PAR QUI** Par le CÉROM, en collaboration avec Bonduelle Amériques et la Fédération
- OÙ** Sur le site du CÉROM, à St-Mathieu-de-Beloil
- QUAND** Dépistage une fois par semaine jusqu'à la récolte
- POURQUOI**
- ✓ Étudier l'efficacité d'une culture-piège de tournesol pour réduire les populations de punaises.
 - ✓ Documenter la direction du mouvement des punaises en bordure du champ (entrant et sortant) et leur abondance.
- COMMENT**
- ✓ En installant puis recueillant les insectes capturés dans les 8 pièges d'interception installés en bordure du champ.
 - ✓ En dépistant les punaises avec diverses techniques.
 - ✓ En comparant différents pièges.
 - ✓ En étudiant si le tournesol a un effet « barrière physique » limitant le déplacement des punaises.

© Photo M. Giolland, CÉROM

LA PETITE HISTOIRE

Les punaises de la famille des Pentatomidae posent de plus en plus de problèmes dans la culture du pois au Québec. Bien que leur présence ne provoque pas de pertes de rendement, elles contaminent toutefois les récoltes. Ainsi, la tolérance à l'usine liée à leur présence est très faible. Les trieurs optiques ne les détectent pas, à cause de leur forme et de leur couleur, semblables à un pois. Des applications d'insecticides doivent ainsi être réalisées quelques jours précédant la récolte. Afin de limiter l'utilisation de pesticides, cette technique de « capture » s'avère intéressante en plus d'améliorer le paysage.

2018 EN BREF

Il n'est pas possible de confirmer que la culture-piège est efficace pour le contrôle de la punaise. Toutefois, le tournesol semble attractif pour celle-ci. Divers éléments doivent être pris en considération pour optimiser l'utilisation d'une culture-piège, comme le vent dominant, le comportement des punaises, qui est mal connu, et les punaises qui proviennent des alentours, ce qui influence l'effet attractif ou non des tournesols. D'ailleurs, le stade de développement de la culture-trappe, en lien avec celle du pois, semble important à tenir en compte puisque la punaise sélectionne sa plante hôte en fonction de certains composés organiques volatiles émis par cette dernière.

De plus, la culture-piège permettrait la réduction des pesticides puisque les applications pourraient se faire uniquement dans cette zone.

À explorer :

- ✓ Un mélange de plantes avec diverses maturités pour contenir les punaises dans la culture-piège.
- ✓ Connaître les sources environnantes et le comportement des punaises pour planter une culture-trappe sur une partie seulement du champ.
- ✓ Cultures avoisinantes qui favoriseraient le développement des populations de punaises.

PARTENAIRES


Centre de recherche sur les grains inc.



Évaluation de l'efficacité de pesticides à risque réduit pour le contrôle de la punaise pentatomide dans la culture du pois

- POUR QUI** Les producteurs de pois
- PAR QUI** Par Phytodata, en collaboration avec Bonduelle Amériques et la Fédération
- OÙ** En laboratoire
- QUAND** Saison 2018, 4 répétitions
- POURQUOI**
- ✓ Trouver des produits à moindres risques pour lutter contre la punaise pentatomide dans le pois.
 - ✓ Valider l'efficacité d'un ou des produits testés dans le temps, permettant de garantir l'absence du ravageur à la récolte tout en respectant les délais avant récolte prescrits et les risques pour la santé.
- COMMENT**
- ✓ En testant en laboratoire des produits à moindres risques sur les punaises.

LA PETITE HISTOIRE

Depuis quelques années, la punaise pentatomide devient préoccupante, car elle peut occasionner des dommages et inconvénients dans plusieurs cultures, notamment dans le pois de transformation. Cette punaise prolifère dans le feuillage des plants et reste présente jusqu'à la récolte. Hormis les dommages assez peu importants causés à la culture, la punaise pentatomide cause des problèmes plus préoccupants à l'usine puisqu'elle possède une taille et une couleur similaires aux pois récoltés. Les trieurs optiques n'étant pas en mesure de la détecter, elle se retrouve dans les produits commercialisables; ce qui est inacceptable. Actuellement, le pesticide commercialisé sous le nom de Lannate, un carbamate, est le produit le plus utilisé. Pour contrôler cette punaise, des traitements se font de 5 à 7 jours avant la récolte, lorsqu'il y a présence de l'insecte.

2018 EN BREF

Plusieurs produits, soit 3 biopesticides et 4 pesticides, ont été testés en laboratoire, directement sur les punaises pentatomides et l'efficacité de chacun d'eux a été évaluée, d'abord après quelques heures puis après plus d'une journée. Les résultats préliminaires de cet essai ne démontrent l'efficacité d'aucun produit, mis à part du Lannate, qui est l'insecticide de référence. De plus, aucun bio-pesticide n'a fonctionné, ni même le Matador. Les punaises, une fois aspergées de ce produit (Matador), sont tombées en dormance et ont repris vie après 2 jours.

Les résultats de cet essai sont décevants puisqu'ils ne fournissent aucune option pour la substitution éventuelle du Lannate. Le projet ne sera pas reconduit.

PARTENAIRES



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



Récolte mécanique dans le concombre de transformation: évaluation du potentiel agronomique de cette régie de production dans les conditions de culture du Québec

- POUR QUI** Les producteurs de concombre
- PAR QUI** Par le Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL), en collaboration avec Les Aliments Whyte's, la Fédération, Rijk Zwaan et Monsanto
- OÙ** Un site dans Lanaudière
- QUAND** Deux fois par semaine, de juin à la fin août
- POURQUOI**
- ✓ Documenter la performance agronomique et économique de la récolte mécanique et de la récolte manuelle en mesurant les rendements et la qualité.
 - ✓ Déterminer si les cultivars testés répondent aux exigences des marchés.
- COMMENT**
- ✓ En évaluant les rendements de 8 cultivars sous 3 régies de récolte : manuelle à passages multiples, régie hybride (manuelle + mécanique) et simulation de récolte mécanique.
 - ✓ En mesurant les rendements par calibre et en déterminant la qualité et l'apparence du produit.
 - ✓ En effectuant une comparaison des coûts de production des différentes régies.

LA PETITE HISTOIRE

À l'heure actuelle, la récolte de concombre se fait manuellement avec une aide-récolteuse où les concombres sont déposés sur une courroie par les employés. Cette technique de récolte est exigeante en termes de temps et de main-d'œuvre et représente près de 60 % des coûts de production. Pour maintenir la rentabilité de la production à un niveau compétitif, une réflexion a été amorcée afin de vérifier le potentiel, dans les conditions de culture québécoise, de la récolte mécanique. L'adoption de ce type de régie pourrait permettre aux producteurs de mieux se positionner face aux défis de la main-d'œuvre et pour aussi réduire les coûts de production et d'approvisionnement. Le présent projet vise à déterminer quel cultivar s'adapte bien à la récolte mécanique au Québec et à valider si une récolte alternative, intégrant deux récoltes manuelles et la récolte mécanique, serait plus performante par rapport à la récolte manuelle actuellement utilisée.

2018 EN BREF

La saison 2018 a été caractérisée par du temps chaud et sec; l'irrigation s'est d'ailleurs avérée fort utile. Les récoltes ont été devancées de 5 jours par rapport à l'année 2017 et celles-ci se sont faites de manière plus rapprochée, allant jusqu'à 3 récoltes en une même semaine. Les tendances de 2017 semblent se confirmer mais restent à valider avec l'analyse des données de la saison 2018. Ainsi, le Liszt, un cultivar parthénocarpique, se démarque et est nettement plus hâtif que les autres. En contrepartie, les cultivars conventionnels étaient plus feuillus, ce qui a rendu la récolte manuelle plus difficile. De plus, ceux-ci semblent moins productifs. Il n'y a pas eu de maladie dans les parcelles, celles-ci étant bien aérées en raison de la densité moindre du couvert végétal, que celle retrouvée en champ. Pour les récoltes, la récolte hybride, qui combine 2 récoltes manuelles et une récolte mécanique, permet d'augmenter significativement les rendements comparativement à la récolte mécanique seule. L'évaluation des coûts de chacune des méthodes sera faite et jointe au rapport final prévu pour février 2019.

© Photo V. Myrand, CIEL

PARTENAIRES



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



Essais de cultivars

Pois – haricot – maïs sucré

- POUR QUI** Les producteurs de pois, haricot et maïs sucré
- PAR QUI** Par le CÉROM et le CTAQ, en collaboration avec Bonduelle Amériques, Spécialités Lassonde, la Fédération et les semenciers
- OÙ** CÉROM à St-Mathieu-de-Beloeil
- QUAND** Toute la saison 2018
- POURQUOI**
- ✓ Fournir de l'information sur la performance de nouveaux cultivars de légumes de transformation.
 - ✓ Développer la compétitivité des entreprises du secteur des légumes de transformation en identifiant les cultivars les plus adaptés et performants.
- COMMENT**
- ✓ En testant 10 cultivars, incluant les témoins, en effectuant un suivi chaque semaine des insectes et des maladies pour chacune des cultures.
 - ✓ En 2018, l'essai de pois comprenait 36 cultivars, l'essai de haricot, 28 de calibre standard et 6 de calibre extra-fin, puis l'essai de maïs sucré, 24 cultivars de type Sh2 et 7 de type Su.

LA PETITE HISTOIRE

Les parcelles d'essais de cultivars sont réalisées au CÉROM depuis 3 ans. L'équipe du CÉROM effectue le travail de suivi des parcelles, de recherche et d'analyse, tandis que la coordination est assurée par le CTAQ. Les producteurs sont invités à visiter les parcelles de démonstration mises en place pour chacune des cultures. Il est alors possible de comparer les caractéristiques des cultivars et d'observer leur comportement au champ selon le climat de la saison. Ces visites sont l'occasion d'échanger avec les semenciers et les transformateurs. Pour la saison 2018, 12 semenciers ont collaboré aux essais. Ces derniers sont d'ailleurs très satisfaits de collaborer avec le CÉROM.

2018 EN BREF

La saison 2018 a été très sèche et chaude, ce qui a eu un impact négatif sur les rendements des cultures. Ces baisses étaient plus importantes dans le haricot et le pois. La saison a également été caractérisée par différents problèmes. Ainsi, par exemple, dans les pois, la tendérométrie tend à être plus élevée qu'habituellement. Les haricots ont, quant à eux, souffert du manque d'eau, et l'irrigation d'une partie des haricots extra-fins a permis de hausser les rendements totaux. Le maïs sucré a, pour sa part, été envahi par les légionnaires d'automne, sans toutefois compromettre les rendements. Quelques ajustements seront faits en 2019, pour faciliter le travail de la prochaine saison.

PARTENAIRES



Semenciers





Syndicats régionaux et comités

Syndicats régionaux

ST-JEAN-VALLEYFIELD

Hugues Landry, président
Marc-André Isabelle, vice-président
Gilles Forget, membre de l'exécutif

Gilles Audette
Mathieu Strebel
Frédéric Boire

Myriam Gagnon, secrétaire

ST-HYACINTHE

Yvan Michon, président
Jessy Pelletier, vice-président
François Bossiroy, membre de l'exécutif

François Cloutier
Stéphane Blanchette
Daniel Grégoire
Raphaël Gaucher

Myriam Gagnon, secrétaire

LAURENTIDES/LANAUDIÈRE/MAURICIE

Pascal Forest, président
Sébastien Bérard, vice-président
René Riopel, membre de l'exécutif

Michel Larose
Jacques Desrochers

Myriam Gagnon, secrétaire

CENTRE-DU-QUÉBEC

Daniel Pétrin, président
Werner Georg Schur, vice-président
Bernard Marin, membre de l'exécutif

Patrick Joyal
Mario Proulx
Jonathan Doyon
Marc Dujardin

Marc Dessureault, secrétaire

Comités de la Fédération

CONSEIL EXÉCUTIF

Pascal Forest, président
Daniel Pétrin, 1^{er} vice-président
Hugues Landry, 2^e vice-président

COMITÉ DES RÉSOLUTIONS

Yvan Michon
Pascal Forest
Daniel Pétrin
Hugues Landry
Gilles Audette
Judith Lupien

CONSEIL D'ADMINISTRATION ÉLARGI

Membres du conseil d'administration
Membres des comités de production
Administrateurs des syndicats régionaux

COMITÉ DE SURVEILLANCE

Bernard Marin
Gilles Forget





COMITÉ DE PRODUCTION – MAÏS SUCRÉ ÉPI

Richard Lussier (président)
Pascal Forest
Daniel Pétrin
Judith Lupien



COMITÉ DE PRODUCTION – HARICOT

Gilles Forget (président)
Sébastien Bérard (négociateur)
Marc Dujardin (négociateur)
Jonathan Doyon (négociateur)
Hugues Landry (substitut)
André Brisson
Jacques Cartier
Kévin Richard
Pascal Forest
Judith Lupien



COMITÉ DE PRODUCTION – CONCOMBRE

Jonathan St-Onge (président)
René Riopel (négociateur)
Raphaël Gaucher (négociateur)
Patrick Joyal (négociateur)
Michel Larose (substitut)
Richard Beauregard
Pascal Forest
Judith Lupien



COMITÉ DE PRODUCTION – BIOLOGIQUE

Sylvain Raynault (président)
Gilles Audette (négociateur)
Rémi Ouellet (négociateur)
Mathieu Strebel (négociateur)
Denis Champagne (substitut)
Pascal Forest
Daniel Pétrin
Hugues Landry
Judith Lupien



COMITÉ DE PRODUCTION – MAÏS SUCRÉ CRÈME ET GRAIN

Jessy Pelletier (président)
Bernard Marin (négociateur)
Jonathan St-Onge (négociateur)
Alain DeRepentigny (négociateur)
Serge Graveline (substitut)
François Cloutier
Daniel Pétrin
Judith Lupien

Agents de grief

PRODUCTION DE HARICOT

Sébastien Bérard (Laurentides/Lanaudière/Mauricie)
Marc Dujardin (Centre-du-Québec)
Stéphane Blanchette (St-Hyacinthe)
Gilles Forget (St-Jean-Valleyfield)

PRODUCTION DE POIS

Pascal Forest (Laurentides/Lanaudière/Mauricie)
Jessy Pelletier (St-Hyacinthe)
Guy Vincent (St-Jean-Valleyfield)
Werner Georg Schur (Centre-du-Québec)

PRODUCTION DE CONCOMBRE

René Riopel (Laurentides/Lanaudière/Mauricie)
Daniel Pétrin (Centre-du-Québec et
St-Hyacinthe)

PRODUCTION DE MAÏS SUCRÉ

Nicolas Robert (Laurentides/Lanaudière/Mauricie et
St-Hyacinthe)
Dominique Daoust (St-Jean-Valleyfield)
Bernard Marin (Centre-du-Québec)



COMITÉ DE PRODUCTION – POIS

Marc-André Isabelle (président)
Maxime Pétrin (négociateur)
Frédéric Boire (négociateur)
François Bossiroy (négociateur)
Werner Georg Schur (substitut)
Marc Lambert
Daniel Grégoire
Stéphane Bisailon
Hugues Landry
Judith Lupien





Réprésentations



PASCAL FOREST • PRÉSIDENT

- Table filière des légumes de transformation
- Comité mise en marché - Table filière des légumes de transformation
- Table horticole – UPA
- Comité sur la hausse du salaire minimum – Table horticole
- Ontario Processing Vegetables Industry Conference (OPVIC)
- AGA du Conseil canadien de l'horticulture (CCH)
- Congrès du CTAQ
- Groupe de travail des affiliés en production végétale - UPA
- Congrès général de l'UPA
- Conseil général de l'UPA (à partir de janvier)
- Table des présidents et directeurs des groupes spécialisés - UPA
- Journée de la rentrée de l'UPA
- Table ronde sur la promotion de la confiance et de la conformité dans les programmes internationaux des travailleurs agricoles
- Consultation régionale de EDSC (Programme des travailleurs étrangers)
- Atelier sur l'eau d'irrigation – IRDA
- Lancement politique bioalimentaire du Québec
- Partenariat canadien pour l'agriculture
- Forum santé psychologique en agriculture
- Le Grand Rassemblement TOUS RURAUX
- Perspectives agroalimentaires – CRAAQ
- Tournoi de golf – Au cœur des familles agricoles (ACFA)



DANIEL PÉTRIN • 1^{er} VICE-PRÉSIDENT

- Congrès du CTAQ
- Congrès général de l'UPA
- Table de sécurité du revenu – UPA
- Journée de la rentrée de l'UPA
- 10^e anniversaire de l'acquisition d'Aliments Carrière par Bonduelle
- 20^e anniversaire du CÉROM
- Gala Cérès 2018
- Perspectives agroalimentaires - CRAAQ
- Forum santé psychologique en agriculture
- Tournoi de golf – Au cœur des familles agricoles (ACFA)



HUGUES LANDRY • 2^e VICE-PRÉSIDENT

- AGA du CÉROM
- Congrès général de l'UPA
- Journée de la rentrée de l'UPA
- Comité de suivi et de concertation de la Stratégie phytosanitaire en agriculture
- Ordre des agronomes du Québec (OAQ)
- MDDELCC
- Perspectives agroalimentaires – CRAAQ
- AGA Coalition pour l'exception agricole et alimentaire



YVAN MICHON • ADMINISTRATEUR (SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2017)

- Comité innovation - Table filière des légumes de transformation
- Ministre de l'Agriculture avec la Filière horticole
- Conseil général de l'UPA
- Congrès général de l'UPA
- Table de sécurité du revenu – UPA
- Table des présidents et directeurs des groupes spécialisés - UPA
- Assemblée générale annuelle - Coalition souveraineté alimentaire
- AGA - Cintech
- AGA – CDAQ
- Événement marketing – CTAQ
- 10^e anniversaire de l'acquisition d'Aliments Carrière par Bonduelle



GILLES AUDETTE • REPRÉSENTANT SECTEUR BIOLOGIQUE

- Table de développement de la production biologique – UPA
- AGA Filière Biologique du Québec
- Congrès général de l'UPA



JUDITH LUPIEN • DIRECTRICE GÉNÉRALE

- Table filière des légumes de transformation
- Comité mise en marché - Table filière des légumes de transformation
- Comité innovation - Table filière des légumes de transformation
- Table horticole – UPA
- Comité de suivi de l'étude sur le salaire minimum – Table horticole
- Ontario Processing Vegetables Industry Conference (OPVIC)
- Table des directeurs des groupes spécialisés
- Table de travail sur la mise en marché – UPA
- Table de développement de la production biologique – UPA
- Table des présidents et directeurs des groupes spécialisés - UPA
- Assurance récolte - Rencontre des groupes spécialisés - UPA
- Groupe de travail traitement des demandes à la RMAAQ - UPA
- Congrès général de l'UPA
- Groupe de travail des affiliés en production végétale - UPA
- Journée de la rentrée de l'UPA
- Comité Perspectives agroalimentaires - CRAAQ
- AGA – Cintech
- Comité de suivi et de concertation de la Stratégie phytosanitaire en agriculture
- AGA Banques Alimentaires du Québec
- Ordre des agronomes du Québec (OAQ)
- MDDELCC
- Forum santé psychologique en agriculture
- Perspectives agroalimentaires - CRAAQ
- Tournoi de golf – Au cœur des familles agricoles (ACFA)



MYRIAM GAGNON • CONSEILLÈRE AU DÉVELOPPEMENT ET À LA RECHERCHE

- Comité concombre – Table filière des légumes de transformation
- Groupe de travail des affiliés en production végétale - UPA
- Rencontre priorisation / pesticides
- Rencontre priorisation / organismes nuisibles et produits phytosanitaires en production biologique
- Ordre des agronomes du Québec (OAQ)
- MDDELCC
- Webinaire changements climatiques
- Formation sur les mauvaises herbes en biologique – CETAB+
- Journées horticoles et grandes cultures
- Colloque de la santé et de la sécurité en agriculture
- Formation réduction des pesticides à haut risque – IRDA
- Colloque Bio – CETAB+
- Integrated Pest Management Symposium (IPM)
- Journée phytoprotection CRAAQ



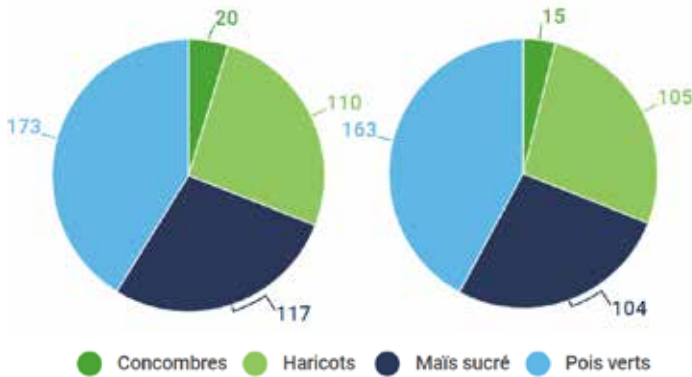


S

tatistiques

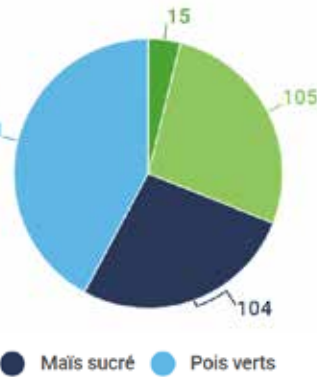
CONTRATS POUR 2017

420 contrats / 297 fermes

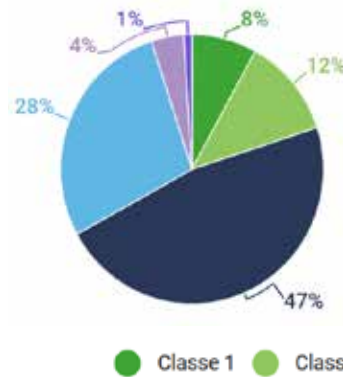


CONTRATS POUR 2018

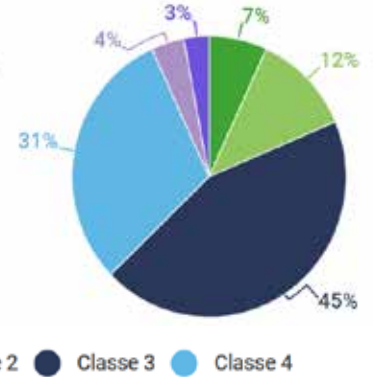
387 contrats / 277 fermes



LIVRAISONS DE CONCOMBRE 2017 (%)



LIVRAISONS DE CONCOMBRE 2018 (%)

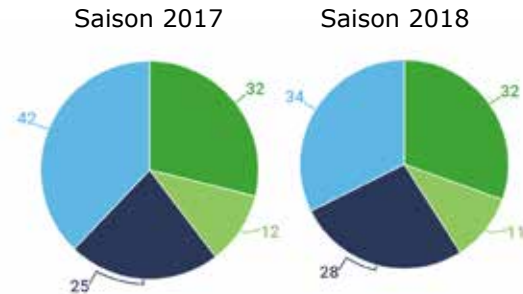


FERMES PAR RÉGION ET PAR PRODUCTION

POIS VERT



HARICOT



MAÏS SUCRÉ

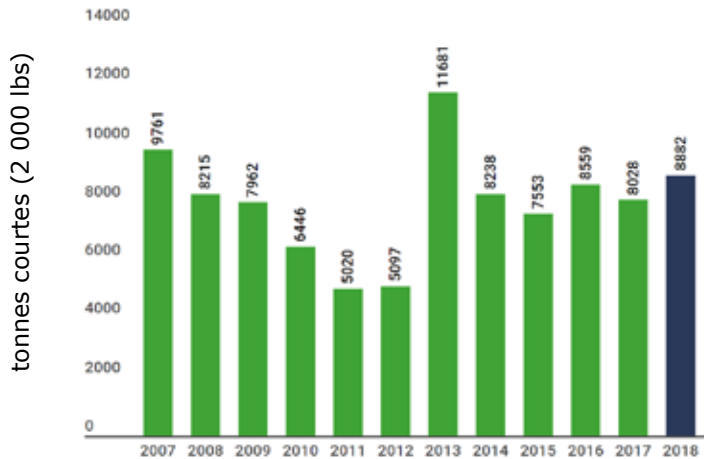


CONCOMBRE

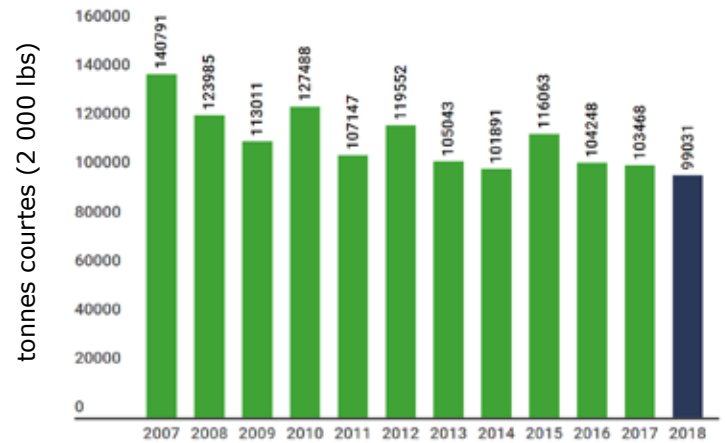


● Lanaudière ● Centre-du-Québec ● St-Hyacinthe ● St-Jean-Valleyfield

VOLUMES RÉCOLTÉS CONCOMBRES 2008 À 2018



VOLUMES RÉCOLTÉS PHM 2008 À 2018



• PRIX CONCOMBRE •

Évolution des prix payés — (\$/tonne courte : 2 000 lbs) — Prix incluant les frais de récolte et de transport

CLASSE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015		2016	2017	2018
							Whyte's	Autres acheteurs			
No. 1 (0 - 26 mm)	824	832	874	918	615	621	621	621	645	664	697
No. 2 (26,1 - 31 mm)	508	513	539	566	615	621	621	621	645	664	697
No. 3 (31,1 - 42 mm)	352	356	373	392	425	429	435	444	465	479	503
No. 4 (42,1 - 51 mm)	158	160	168	176	190	192	242	197	220	227	238
No. 5 (51,1 - 55 mm)	68	69	69	72	72	73	83	78	80	82	86
Tout-venant					190	192	242	197	200	206	216
Avec défauts					72	73	83	78	80	82	86
Prix moyen (\$/tc)	288,77	296,26	315,89	358,12	326,80	350,95	376,77		392,31	422,30	431,42
% d'augmentation du prix moyen par rapport à l'année précédente	-0,1%	2,6%	6,6%	13,4%	-8,7%	7,4%	6,8%		4,1%	7,6%	2,2%

● PRIX POIS ●

Évolution des prix payés — (\$/tonne courte : 2 000 lbs) — Prix SANS frais de récolte et de transport

POIS RÉGULIER	Année	Prix selon tendreté			Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)
		0 - 80	Moyenne	126 et plus			Semis après le 31 mai
	2014	760	324	309	0,35	120	10
	2015	817	343	332	0,40	140	10
	2016	840,05	362,85	346,39	0,48	167	10
	2017	799,73	357,01	329,76	0,48	167	10
	2017 BIO	1 439,51	642,62	593,57	0,48	184	10
	2018	784,03	350	323,29	0,48	167	10
	2018 BIO	1 332,85	595	595,59	0,48	184	10

POIS PETIT	Année	Prix selon tendreté			Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)
		0 - 80	Moyenne	126 et plus			Semis après le 25 mai
	2014	762	333	320	0,28	120	10
	2015	775	345	325	0,32	140	10
	2016	822,54	365,92	345,47	0,38	171	10
	2017	815,96	372,01	342,71	0,38	171	10
	2017 BIO	1 468,73	669,62	616,88	0,38	184	10
	2018	833,48	380	350,07	0,38	171	10
	2018 BIO	1 416,92	646	595,12	0,38	184	10

Un supplément de 10 % est ajouté au prix du pois lorsque la production a été irriguée

● PRIX MAÏS SUCRÉ CRÈME ET GRAIN ●

Évolution des prix payés — (\$ / tonne courte) — Prix SANS frais de récolte et de transport

Année	Prix (\$/tc) Catégorie A	Prix des semences (1 000 grains)	Seuil (\$/acre semée)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour) Semis après le 17 juin
2014	101,50	3,55	721	25	3*
2015	101,50	4,00	695	40	
2016	103,00	4,80	706	56	
2016 BIO	185,40		1 270		
2017	101,00		701	60,50	
2017 BIO	181,80		1 262	62	
2018	101,00		702	60,50	
2018 BIO	242,40 / 181,80		1 340	66	

*Semis après le 11 juin pour 2014

● PRIX MAÏS SUCRÉ ÉPI ●

Évolution des prix payés — (\$ / tonne courte) — Prix SANS frais de récolte et de transport

Année	Prix (\$ / tc)		Prix des semences (1 000 grains)		Prime incitative \$/hectare		Forfait (\$/acre/jour) Semis après le 11 juin
	Conventionnel	Super sucré	Conventionnel	Super sucré	Conventionnel	Super sucré	
2014	107,05	102,97	2,75	3,55	380	190	3
2015	114,31	105,24					
2016	121,79	100,24					
2017	115,21	99,56					
2018	115,21	102,74					

● PRIX HARICOT ●

Évolution des prix payés - (\$ / tonne nette courte : 2 000 lbs) - Prix SANS frais de récolte et de transport

	Année	Prix	Seuil (\$/acre semée)	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)	
						Semis avant le 15 mai	Semis après le 15 juillet
JAUNE RÉGULIER	2014	209,00	759	1,75	115	3	4
	2015	198,30	785	1,95	135		
	2016	198,30	850	2,30	159		
	2016 BIO	356,94	1 531	2,30	159		
	2017	187,50	848	2,30	159		
	2017 BIO	337,50	1 526	2,30	159		
	2018	195,00	813	2,30	159		
	2018 BIO	351,00	1 464	2,30	159		
VERT RÉGULIER	2014	227,00	760	1,65	115	3	4
	2015	227,00	760	1,85	135		
	2016	227,00	810	2,30	159		
	2016 BIO	408,60	1 459	2,30	159		
	2017	213,85	847	2,30	159		
	2017 BIO	384,93	1 524	2,30	159		
	2018	207,00	853	2,30	159		
	2018 BIO	372,60	1 535	2,30	159		
VERT ET JAUNE EXTRA-FIN	2014	286,75	1 187	2,50	115	3	4
	2015	(N-I) 253,75	908		135		
		(I) 281,25	1 336		135		
	2016	(N-I) 248,05	871		155		
		(I) 276,00	1 305		155		
	2016 BIO	(N-I) 446,49	1 567		155		
		(I) 496,80	2 350		155		
	2017	(N-I) 233,75	888		180		
		(I) 267,55	1 188		180		
	2017 BIO	(N-I) 420,75	1 599		176		
		(I) 481,59	2 138		176		
	2018	(N-I) 236,50	863		180		
		(I) 264,00	1 228		180		
	2018 BIO	(N-I) 425,70	1 554		176		
(I) 475,20		2 210	176				

Un supplément de 10 % (5 % de 2014 à 2016) est ajouté au prix du haricot lorsque la production est irriguée (sauf pour l'extra-fin qui a un prix spécifique)

	Année	Prix	Seuil (\$/acre semée)	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)	
						Semis avant le 15 mai	Semis après le 15 juillet
JAUNE MI-FIN	2014	197,50	772	1,75	115	3	4
	2015	182,75	795	1,95	135		
	2016	182,75	883	2,30	165		
	2016 BIO	328,95	1 589	2,30	165		
	2017	177,70	853	2,30	165		
	2017 BIO	319,86	1 535	2,30	159		
	2018	176,00	857	2,30	165		
	2018 BIO	316,80	1 543	2,30	159		

	Année	Prix	Seuil (\$/acre semée)	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)	
						Semis avant le 15 mai	Semis après le 15 juillet
VERT MI-FIN	2014	217,50	772	1,65	115	3	4
	2015	215,00	780	1,85	135		
	2016	215,00	826	2,30	165		
	2016 BIO	387,00	1 486	2,30	165		
	2017	208,90	852	2,30	165		
	2017 BIO	376,02	1 534	2,30	159		
	2018	209,00	849	2,30	165		
	2018 BIO	376,20	1 527	2,30	159		

	Année	Prix	Seuil (\$/acre semée)	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)	
						Semis avant le 15 mai	Semis après le 15 juillet
VERT GROS	2014	200,50	772	1,65	115	3	4
	2015	200,50	778	1,85	135		
	2016	200,50	814	2,30	159		
	2016 BIO	360,90	1 465	2,30	159		
	2017	186,60	847	2,30	159		
	2017 BIO	335,88	1 525	2,30	159		
	2018	195,00	844	2,30	159		
	2018 BIO	351,00	1 520	2,30	159		

(N-I) = Non-irrigué / (I) = Irrigué





La fraîcheur à l'année

Nos légumes

dans votre assiette



Légumes de transformation du Québec



Légumes transfo Qc



www.legumes-transformation.qc.ca

Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation
555, boul. Roland-Therrien, bur. 355, Longueuil QC J4H 4E7
450 679-0540, poste 8262